

07 juillet 2020

DECLARATION DU FABRICANT

L'objectif de cette déclaration est de permettre une identification facile et sûre des différents éléments qui compose une balance de comptoir, vendue à La Poste, certificat d'approbation CE de type n° LNE-27340, type X1315-A, balance dont la photo est à la fin de cette déclaration.

Cette balance est composée :

- D'un récepteur de charge avec un plateau de 200 x 200 mm
- D'un afficheur fixé sur ce récepteur de charge
- D'un afficheur graphique indépendant, relié au récepteur de charge par un câble numérique.

Le récepteur de charge et l'afficheur fixé sur ce récepteur sont inclus dans le mobilier de La Poste. L'afficheur n'est donc visible que par l'agent de La Poste, invisible du client. Cet afficheur ne peut donc pas être l'affichage principal, c'est un répéteur.

Ce répéteur existe en deux versions :

- Une version simple, il s'agit du type « X104 ».
- Une version marquée « i10 », il s'agit du type « X1301 ».

L'afficheur graphique indépendant est positionné sur le comptoir de telle façon qu'il soit visible à la fois par le client et par l'agent de La Poste. Cet afficheur est l'affichage principal de l'instrument.

Cet afficheur principal est l'afficheur de type « X292 ».

Photo de balances de comptoir pour La Poste avec un répéteur marqué « i10 », type X1301, fixé sur le récepteur de charge et l'afficheur principal, type X292, sur le plateau de la balance.



Alain RENAUD
Directeur Qualité Métrologie
PRECIA MOLEN

PRECIA S.A.
S.A. Capital de 2.200.000 €
Route du Pesage - B.P. 106
VEYRAS - 07001 PRIVAS CEDEX
RCS AUBENAS 386 620 165